

« Le plus horrible des crimes : l'abus de confiance » (Elsa Triolet)

Debout la Gauche !

Refuser ce cap suicidaire

La démission du gouvernement Valls a été un terrible constat d'échec. Le petit vote à l'Assemblée Nationale sur la confiance au nouveau gouvernement Valls (269 oui sur 577 soit une minorité qui a voté la confiance) en est un second. Mais le premier Ministre reste « droit dans ses bottes » totalement sourd à la défiance populaire qui ne cesse de grandir. Confirmant sa politique qui mène à l'échec le gouvernement Valls 2 maintient le cap de l'austérité.

Et c'est parce qu'elle s'enfonce dans l'impasse de l'austérité, de la baisse des salaires et du pouvoir d'achat, des cadeaux sans contrepartie aux dividendes et au capital que La France s'enfonce dans la crise.

Le duo Hollande–Valls incapable de rassembler les Français, la gauche et même les socialistes sur sa politique libérale est condamné à l'échec comme le fut pour les mêmes raisons Sarkozy. C'est donc L'autoritarisme et la fuite en avant qui seront la seule ligne de conduite du pouvoir

Il n'est pas possible de laisser faire car le prix à payer pour le pays est déjà et sera plus lourd encore. Devant tant de dogmatisme et d'inconscience, de mépris pour les électeurs, les paroles critiques, si justes soient-elles, ne suffiront pas.

Le temps est venu pour tous ceux qui refusent ce cap suicidaire d'entrer en action, de débattre et d'agir en commun, de rassembler la gauche et le peuple pour construire une autre politique, avec une autre équipe, décidée à renouer avec les exigences de redressement social et de justice fiscale, de lutte contre les gâchis de la finance, de créations d'emplois utiles aux services publics, au logement, à l'industrie et à la transition écologique, de refondation démocratique de la République.

Les communistes appellent à la convergence et à la mobilisation contre les mauvais coups qui s'annoncent, et à la construction d'un projet politique de gauche alternatif dont les bases avaient été jetées avec « l'Humain D'Abord », projet du Front de Gauche en 2012 ■



REFORME TERRITORIALE : EXIGEONS UN REFERENDUM NATIONAL

Pour rappel:

L'acte I 1982 constitution des Régions en tant que collectivités territoriales. Ce sont des «tutelles» qui ont pris alors le contrôle des Régions comme des Départements. Le transfert de charge de l'Etat vers les territoires a commencé : par exemples: collèges et lycées.

L'acte II, ou loi Chevènement en 1999 donne un coup d'accélérateur à la coopération Intercommunale. Création de la Taxe Professionnelle Unique
Mais gel des dotations aux communes qui met en péril l'équilibre de leur budget.
Le transfert de compétences aux «Interco» a contribué à réduire les compétences des communes.

En décembre 2010 la réforme des collectivités territoriales de Sarkozy, conduit à l'assèchement des ressources attribuées aux communes et aux Conseils Généraux, les amenant à augmenter la pression fiscale. D'où, l'ouverture vers la privatisation de certains services locaux. Cette période a aussi vu la suppression de la Taxe Professionnelle.
Cette loi avait aussi pour but d'intégrer toutes les communes dans des «Interco». En fait elle donne aux Préfets la possibilité de «faire sa carte» qui ne peut être modifiée qu'à la majorité des 2/3.
Elle prépare le projet de Grand Paris

L'acte III 2014 renforce tous les inconvénients de la loi de décembre 2010 au lieu de revenir sur ses défauts.
Elle est tronçonnée en 3 parties:
- **Un premier texte** sur l'organisation territoriale. Doit définir le rôle de chaque échelon territorial.

Il comprend ainsi un volet «métropoles» constituant un nouveau statut pour les villes de plus de 400 000 habitants. Ces métropoles auront en charge une partie du développement économique
Les trois grandes agglomérations, Paris, Lyon et Marseille seront dotées d'un statut particulier.

- **Un deuxième texte** porte sur les compétences des régions et des départements.
Les Nouvelles régions seront «chefs de file» du développement économique et chargées d'organiser la formation professionnelle, l'apprentissage et l'orientation. Elles percevront et géreront les fonds européens.

Le danger est de voir dans cette prérogative, les régions se heurter parfois aux stratégies de développement des métropoles auxquelles le premier texte donne une compétence presque similaire.

- **Un troisième texte** renforce les compétences des «intercommunalités» en leur transférant notamment l'élaboration des PLU qui n'appartient plus aux communes qui auront en revanche compétence sur «la qualité de l'air et de l'environnement».

C'est dire la complexité de la « réforme » aboutie !!

» Le PCF et les élus communistes et Républicains demandent en conséquence un large débat national et un référendum sur cette réforme territoriale.

Les textes présentés visent à réduire démagiquement le nombre d'élus

dit-on par soucis d'économie. Ils visent à redécouper nos régions pour qu'elles acquièrent une taille dite « européenne ». Le nombre de Régions va passer de 22 à 13. Les Conseils généraux (Départements) et leurs responsabilités (sociales, collèges, transports...) transférées aux « Interco » nouvelles, entités agrandies à une taille de 200 à 300 000 habitants, vont disparaître d'ici 2020

Le rôle des communes sera réduit pour aller vers leur disparition : la structure principale de proximité et d'efficacité de l'action locale sera désormais cette nouvelle structure « Interco ». Bruyères, dépendant actuellement de l'intercommunalité de l'Arpajonnais va appartenir au Grand Evry, nouvelle Interco de plus de 300 000 habitants. La plupart de ses pouvoirs seront délégués dans cette structure de 533 000 habitants à cheval sur l'Essonne et la Seine et Marne (il regroupe Evry, l'Arpajonnais, le Val d'Orge, et Sénart).

Que pèseront les 3050 habitants de Bruyères dans cette agglomération ? 0,57% !!

» Le PCF réclame au contraire que les collectivités soient organisées selon 4 principes : Démocratie, proximité, coopération, services publics. Nous sommes contre la suppression des départements et la fusion des régions, contre les hyper-structures qui ne prennent pas en compte les besoins de la population.

Commentaires :

Il ressort que l'Etat va se défausser sur les collectivités de ses responsabilités nationales comme par exemple les transports, la formation professionnelle, l'école, le handicap, etc. . Le rôle des communes se réduit à la peau de chagrin.

Les collectivités devront mettre la main à la poche. Leurs dotations vont être réduites de 28 milliards

sur les 4 prochaines années, mais, qui plus est, ces dotations trouveront des différences d'application selon les régions, les départements ou les collectivités communales. Les critères de répartition ne sont pas encore définis...

Les pouvoirs des Préfets (non élus) sont accrus, notamment dans la constitution des «interco» ce qui va gravement mettre en cause l'indépendance des collectivités. Ce sera la fin des intercommunalités

reposant sur un libre choix et un projet commun.

Concernant les scrutins locaux :

Absence de proportionnelle dans Une logique du bipartisme

Ce projet est en contradiction avec l'idée que les communes sont les lieux au plus près des besoins des habitants. Ce qu'il faut c'est un programme qui affirme la volonté de travailler sur un projet à écrire avec les citoyens, mais aussi avec les territoriaux qui sont aussi concernés.

Des Propositions pour une réforme alternative.

La crise des institutions de la Ve République et de confiance du peuple français dans la vie politique appelle une autre réforme pour la refondation de notre République.

Les communistes proposent 3 axes de travail et de réflexion :

- ***L'élection d'une assemblée constituante chargée de mener un vaste débat national, sur une nouvelle République débarrassée du présidentialisme, de la professionnalisation de la vie politique et du cumul des mandats.***
- ***Des collectivités dans cette République organisées suivant les 4 principes de Démocratie, proximité, coopération entre elles et développement du service public. Toute volonté de modification des limites territoriales devra être fondée sur une volonté partagée et un projet politique et culturel cohérent qui sera validé par un processus aboutissant à un référendum : aux citoyens de décider !***
- ***Une réforme de la fiscalité mettant fin aux injustices sociales et donner les moyens aux pouvoirs publics d'agir pour l'intérêt général et la réponse aux besoins de la population.***

Nous disons que la République a les moyens d'une telle politique. Il suffit d'une volonté d'agir pour l'intérêt général en répondant aux besoins humains en lançant une réforme de la fiscalité qui le permette.

VRAI-FAUX

1. Il est **Faux** que ces réformes génèrent des économies... SAUF sur le dos des collectivités locales qui vont perdre 28 milliards en 3 ans
2. Il est **Faux** qu'elles simplifient l'organisation administrative, SAUF sur le dos des habitants qui dans la vie quotidienne devront se déplacer d'un bout à l'autre de l'Interco pour avoir, qui un permis de conduire, qui une demande de logement,...
3. Il est **Faux** qu'elles favorisent le développement économique et l'emploi : VOIR ce qui se passe sur le plateau de Saclay avec la mise en place de l'OIN (opération d'intérêt national) où les collectivités doivent investir des sommes colossales pour les centres de recherche et les entreprises qui les engloutissent sans créer d'emplois nouveaux pour accroître leurs marges et les dividendes des actionnaires. **Qu'en sera-t-il avec TER@TECH ?**
4. Il est **FAUX** qu'elles renforcent la capacité d'agir. Avec les nouvelles baisses de crédits annoncées même les organisations du BTP (75% de leurs commandes viennent des Communes, Départements, Régions) tirent la sonnette d'alarme ! Et quelle cohérence trouver dans une agglomération de 400 km².
5. Mais il est **Vrai** que l'existence des communes est menacée... Mais ce n'est pas dit dans le texte... Et pour cause !

Appel aux élus, aux citoyens de L'Essonne :

Non au regroupement autoritaire des communes

Oui aux coopérations, à la démocratie, aux services publics

Fin août, le Préfet de Région a rendu sa copie sur le redécoupage des agglomérations qui prévoit le regroupement obligatoire des communes en de gigantesques territoires.

En Essonne, ce projet découperait notre département en 3 grandes agglomérations de 300 000 à 800 000 habitants ! Ces hyper-structures ne présentent rien de bon pour les populations, les services publics, nos communes.

Les citoyens seraient davantage encore éloignés des lieux de décision. **C'est la démocratie qui est en danger !**

Cela se ferait dans un contexte de très fortes réductions des dotations de l'Etat aux collectivités locales, avec comme conséquence le recul des services publics locaux. C'est ce que dénonce l'Association des Maires de France : « Une diminution de 11 milliards d'€ de façon continue jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 Milliards d'€ sur la période 2014-2017 ».

Ce projet de regroupement des communes est un acte technocratique **qui ne tient pas compte des réalités de notre département.**

Les élus et les populations n'ont pas été concertés alors que, s'il était retenu, il remettrait en cause le rôle de nos communes, nos territoires et leurs cohérences et ce qui s'y

rattache et fait la vie des Essonniennes et des Essonniens : logement, cadre de vie et environnement, maîtrise de l'urbanisme, fiscalité, projets communs, coopérations mutuellement avantageuses, emploi et développement économique...

Nous ne pouvons l'accepter. Aussi nous appelons tous les élus de l'Essonne à refuser le projet du gouvernement de ce nouveau schéma territorial mettant en compétition les territoires, à se mobiliser ensemble pour défendre les intérêts des populations, nos communes, nos territoires, les moyens pour faire vivre les services publics locaux.

Sans doute, nos approches, nos sensibilités peuvent être diverses, mais le sujet est grave. Il nécessite un large refus du projet présenté par l'Etat, **pour que celui-ci n'impose pas ses choix et entende des propositions pour de vraies coopérations intercommunales répondant aux besoins des Essonniennes et des Essonniens.** Plusieurs collectivités ont déjà exprimé cette position.

Dans cet esprit, nous sommes disponibles pour toute rencontre départementale favorisant cet objectif.

Les premiers élus signataires :

Philippe CAMO Conseiller régional, Brétigny-sur-Orge, Jean FLEGEO Maire de Saulx-les-Chartreux, Bruno PIRIOU Conseiller général de Corbeil-Essonnes-Villabé, Marjolaine RAUZE, Maire de Morsang-sur-Orge, Vice-Présidente du Conseil Général, Philippe RIO, Maire de Grigny, Vice-Président de l'Agglomération « Les Lacs de l'Essonne », Claude VAZQUEZ Conseiller général de Grigny, Bernard VERA Maire de Briis-sous-Forges, Vice-président de la Communauté de communes du « Pays de Limours », François JOUSSET Conseiller municipal d'Etampes, Marie-France WINGHARDT Conseillère municipale de Saint-Pierre-du-Perray, Jean-Michel BRUN Maire-adjoint de Morsang-sur-Orge, Caroline SAINT-HILAIRE Maire-adjointe de Morsang-sur-Orge, Marie-Claire ARASA Maire-adjointe de Morsang-sur-Orge, Gérard VAN LEEUW Maire-adjoint de Morsang-sur-Orge, Gabriel LAUMOSNE Conseiller municipal d'Orsay, Kevin MOUCHEL Conseiller délégué de Sainte-Geneviève-des-Bois, Philippe DECOMBLE Maire-adjoint de Sainte-Geneviève-des-Bois, Noémie LE MENE Conseillère municipale d'Igny, Chrystel LEBOEUF Conseillère municipale de Palaiseau, Colette JAN Conseillère municipale de Massy, Annick LE POUL Conseillère municipale des Ulis, Laurence AUFFRET DEME, Maire-adjointe de Saulx-les-Chartreux, Evelyne PASCARD Conseillère municipale de Saulx-les-Chartreux, Elisabeth ETE Maire-adjointe de Grigny, Djelloul ATIG Maire-adjoint de Grigny, Jacky BORTOLI Conseiller délégué de Grigny, Yveline LE BRIAND Maire-adjointe de Grigny, Mahamoud SOILHI Conseiller délégué de Grigny, Jean-Charles CHAMPAGNAT Maire-adjoint de Briis-sous-Forges, Daniel HAUTEM Conseiller municipal de Chalo-Saint-Mars, Monique TROALEN Conseillère municipale des Ulis, Didier VIVIEN Conseiller municipal de Saulx-les-Chartreux, Philippe CHRISTMANN Conseiller délégué de Saulx-les-Chartreux, José CARPAYE Conseiller municipal de Saint-Germain-les-Arpaçon, Philippe LOUISON Maire-adjoint de Grigny, Marcelle RAMI Conseillère municipale de Grigny, Arsène ZERKAL Maire-adjoint de Grigny, Laurie HERGAUX Conseillère municipale de Grigny, Claude JOSSERAND Conseiller municipal d'EGLY...

Je signe l'appel :

NOM : Prénom :
Mandat/Fonction : Courriel :
Adresse :
Téléphone : **A retourner à :** ADECR91, 69 rue d'Angoulême, Impasse Delcourt, 91100 CORBEIL-ESSONNES ou par mail à adecr91@laposte.net